

[Les organismes d'écoute](#)

Attention, cette liste n'est pas exhaustive. La qualité des organismes d'écoute n'est pas sous la responsabilité du Ministère. En cas de changement de numéro de téléphone ou d'erreur, merci de nous le signaler par l'intermédiaire de la boîte aux lettres présente sur la page d'accueil de notre site <http://www.sante-sports.gouv.fr>

Croix Rouge Ecoute

Réception des appels du lundi au vendredi de 10 heures à 22 heures et le week-end de 12 heures à 18 heures.

Téléphone national (appel gratuit)

Numéro vert : 0 800 858 858

FIL Santé Jeunes : " pouvoir en parler "

Ouvert tous les jours de 8h à minuit. 31 écoutants : 10 médecins, 17 psychologues, 2 assistants sociaux, 1 conseillère scolaire, 1 juriste "volante". 3000 sollicitations par jour - 510 appels traités.

Téléphone national (appel gratuit)

Numéro vert : 0800 23 52 36

Fondation SOS Suicide Phenix France

La fédération SOS Suicide Phénix France, créée en 1978 par Eric Degrémont et présidée par Roger Farhi, accueille et organise la rencontre de ceux qui ont tenté de se suicider ou qui, un jour, y ont pensé.

Ses bénévoles, formés en continu, écoutent, entendent, sans juger, ni conseiller. Entretiens individuels et participation à la vie du groupe permettent de restaurer le lien social, de redonner du sens à la parole.

Des réunions sont réservées aux familles de suicidants et de suicidés, d'autres sont spécialement consacrées aux moins de 25 ans. SOS Suicide Phénix intervient également auprès des étudiants, des responsables de l'éducation et de la santé, dans un souci d'information et de prévention.

Elle dispose d'un numéro d'appel national et assure un accueil dans ses locaux, répartis dans sept grandes villes de France.

La Fédération SOS Suicide Phenix
Roger Farhi
36, rue de Gergovie - 75014 Paris

Ligne nationale : 01 40 44 46 45

Phare Enfants-Parents

L'association Phare Enfants-Parents (" pour l'harmonie des relations enfants-parents "), créée en 1991, a pour objectif de combattre l'autodestruction des jeunes. Elle intervient en amont dans une démarche de prévention primaire. Son action est axée sur la prévention du mal-être des enfants et s'adresse plus spécialement aux parents. Dans cet esprit, elle a réalisé un guide à l'usage des parents "Repères pour une attitude éducative", qui propose des éléments de réflexion et suggère des attitudes à adopter afin d'éviter les erreurs qui sont souvent à l'origine des difficultés des enfants.

Elle organise des conférences publiques et intervient également dans les collèges et les lycées devant des enseignants, des lycéens ou des parents d'élèves. Pour les lycéens, elle a conçu un dépliant, "Envie de mourir ? Oser en parler..." diffusé par le Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement et de la Recherche. Son objectif : permettre aux jeunes qui souffrent d'identifier leur mal-être et déclencher en eux le désir de l'exprimer et d'être aidés. Depuis 1993, Phare Enfants-Parents propose, sous forme de groupes de parole, un soutien moral aux parents dont un enfant s'est suicidé. Elle répond à toute demande de parents ou d'enfants en difficulté en les orientant vers les professionnels ou les organismes susceptibles de les aider. Elle rassemble un millier de personnes de tous horizons, en particulier des parents d'enfant suicidé. Des Relais-Phares la représentent dans une dizaine de villes.

Phare Enfants-Parents
Thérèse Hannier
7 rue Perrot - 75012 Paris

Ligne nationale : 01 42 66 55 55

SOS Amitié

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique par Décret du 15 février 1967. SOS Amitié, créée en 1960, est présidée par Alain Brossier. Présente aujourd'hui dans 47 villes de France, cette association offre 24 heures sur 24 un service d'urgence dont l'objectif premier, mais non exclusif, est la prévention du suicide. 2 000 bénévoles, rigoureusement formés par des psychologues et soutenus continuellement, reçoivent 600 000 appels par an, dont 50 000 sont directement liés au suicide, soit un toutes les heures.

SOS AMITIE
Alain Brossier
11, rue des Immeubles-Industriels - 75012 Paris

Téléphones régionaux de SOS Amitié

Agen : 05 53 66 47 47
Aix-en-provence : 04 42 38 20 20
Albi : 05 63 54 20 20
Angers : 02 41 86 98 98
Annecy : 04 50 27 70 70
Arras : 03 21 71 01 71
Avignon : 04 90 89 18 18
Besançon : 03 81 88 12 12
Bordeaux : 05 56 44 22 22
Brest : 02 98 46 46 46
Caen : 02 31 44 89 89
Charleville-Mézières : 03 24 59 24 24
Clermont-Ferrand : 04 73 37 37 37
Dijon : 03 80 67 15 15
Grenoble : 04 76 87 22 22
Ile-de-france : Paris Boulogne : 01 46 21 31 31
 Paris Concorde : 01 42 96 26 26
 Paris Est : 01 43 60 31 31
 Paris Evry : 01 60 78 16 16
La Rochelle : 05 46 45 23 23
Le Havre : 02 35 21 55 11
Le Mans : 02 43 84 84 84
Lille : 03 20 55 77 77
Limoges : 05 55 79 25 25
Lyon : 04 78 29 88 88 / 04 78 85 33 33
Marseille : 04 91 76 10 10
Metz : 03 87 63 63 63
Montbéliard : 03 81 98 35 35
Montpellier : 04 67 63 00 63
Mulhouse : 03 89 33 44 00
Nancy : 03 83 35 35 35
Nantes : 02 40 04 04 04
Nice : 04 93 26 26 26
Orléans : 02 38 62 22 22
Pau : 05 59 62 02 02
Poitiers : 05 49 45 71 71
Reims : 03 26 05 12 12
Rennes : 02 99 59 71 71
Roanne : 04 77 68 55 55
Rouen : 02 35 60 52 52
Saint-Etienne : 04 77 74 52 52
Strasbourg : 03 88 22 33 33
Toulon : 04 94 62 62 62
Toulouse : 05 61 80 80 80
Tours : 02 47 54 54 54
Troyes : 03 25 73 62 00

Suicide Ecoute

Suicide Ecoute, s'est donné pour mission d'être à l'écoute téléphonique des suicidaires et des suicidants. Cinquante bénévoles formés à cette écoute particulière se succèdent pour recevoir 24 heures sur 24 les appels des désespérés, dans l'anonymat et le respect des convictions de chacun. Son offre se veut humaine, solidaire, désintéressée et non directive. Suicide Ecoute ne porte pas de jugement moral sur le suicide. Son ambition est de faire en sorte que les personnes qui envisagent d'attenter à leurs jours ne restent pas seules face à une souffrance. Suicide Ecoute reçoit en moyenne 14 000 appels par an. L'association intervient également à la demande d'établissements scolaires et d'associations pour organiser des conférences et des débats de sensibilisation sur le problème du suicide. Suicide Ecoute est représentante pour la France de l'Association *Befrienders International* et membre de L'IASP (*International Association for Suicide Prevention*).

Suicide Ecoute
Pierre Satet
16, rue du Moulin-Vert - 75014 Paris

Ligne nationale : 01 45 39 40 00